Douze militaires ont été suspendus par l'armée de la République démocratique du Congo en lien avec 126 viols commis en novembre dernier dans la région du Nord-Kivu. Les commandants et les responsables de 10 unités ont été visés. Ils devraient faire face à des accusations, mais les enquêtes se poursuivent, selon le porte-parole de département des opérations de paix de l'ONU, Kieran Dwyer.

Les interrogatoires des suspects, mais aussi des victimes, sont toujours en cours.

Les suspensions surviennent après que les Nations unies eurent lancé un ultimatum au gouvernement de la République démocratique du Congo en février, puis répété en mars. L'ONU menaçait de restreindre sa collaboration envers deux bataillons de l'armée congolaise, qui dépend largement de son soutien militaire.

« C'est le signe de l'engagement des autorités congolaises, mais nous avons besoin qu'elles aillent jusqu'au bout et qu'elles fassent en sorte que les responsables de ces crimes odieux rendent des comptes », a expliqué M. Dwyer.

Rappel des faits

La Mission de l'ONU pour la stabilisation en République démocratique du Congo accuse deux bataillons de l'armée congolaise de s'être livrés à des viols, à du pillage et même à des meurtres, près de la ville de Minova. Les agressions se seraient produites à la fin du mois de novembre, alors que l'armée s'était réfugiée dans la ville pour fuir une avancée du groupe rebelle M23, qui venait de pénétrer dans la capitale régionale, Goma.

Neuf soldats avaient ensuite été arrêtés pour viol et pillage, mais des organisations humanitaires prétendent que les accusations n'ont jamais été portées.

Les organisations de défense des droits de l'homme dénoncent depuis des années les

exactions commises contre les femmes en RDC, où l'on recense une moyenne de 14 viols par jour. Le tiers de ces viols sont commis dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Depuis deux décennies, la région est le théâtre de conflits violents liés au contrôle des ressources naturelles.